



# COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

## MODALITES DE RECOURS

**1.** Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

**2.** L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

**3.** La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

**4.** Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

\*\*\*\*

Saison 2019-2020

Procès-verbal de réunion plénière n°1

Réunion Plénière du 24 octobre 2019

---

Président : M. Gilles ERMANI

---

Présents : MM. R. ATTALI, J. BARLOZZI, P. BISTARELLI, C. CASTROFLORIO, Y.SIAD, L. CONIGLIO, A. MARY, Y. PARGUER, C. STRAMACCIONI, L.CHABANE, A. MARINSALTI, A. MORETTI, M. NAGHMOUCHI, J. NUCERA, A. TALEB, O. TOUIHRI, S. CHILOTTI, L. LEPORATI, L. CAPPATTI.

---

Excusés : MM. C. COLOMBO, J. THAON, W. HOENIG, J. GRAGLIA, M. KITABDJIAN, V. BERG-AUDIC, F. DARRAZ, J. MURRIS, J. CATANIA, L. D'ANGELO, S. LUZI, M. VERNICE, R. AIT OUZDI.

---

Début de la séance : 19h00

Le Président souhaite la bienvenue aux membres de la C.D.A.

Il passe ensuite à l'ordre du jour après que le PV de la réunion plénière n° 4 du 14 juin 2019 ait été approuvé.

Une pensée émue de notre commission pour Karim MOUMNASSI dont le frère est récemment décédé. Une pensée également pour Emile MEDAM membre très apprécié de la CRA depuis de nombreuses années et qui vient de nous quitter.

Toutes nos félicitations à Rabah ARB CHAABA nouveau papa d'un petit Yanis.

La commission félicite un de ses membres, Claude STRAMACCIONI qui vient de rejoindre la CRA en qualité de référent féminin.

Elle se réjouit d'accueillir également deux nouveaux membres, Pascal BISTARELLI, membre aussi du Comité de Direction et Laurent CAPPATTI arbitre confirmé.

## **1. CORRESPONDANCES**

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

## **2. DÉPARTEMENT TECHNIQUE**

La C.D.A prend acte de l'arrivée dans notre District de deux arbitres MATEI Denis (arbitre de Ligue en provenance de la région parisienne) et GUESDON Enzo (JAF du Pays de la Loire).

Elle note le départ du département des arbitres suivants :

ASSO Romain - BARTOLI Enzo - BOUTERFA Yasmine - DEBRAY Alexandre - DOUAY Kevin - GARCIA Esteban - LECOT Franck - MACCHI Anthony - SAHEB Hilal.

Neuf arbitres sont toujours en attente de renouvellement de leur licence.

Une initiative de la commission qui va mettre en fonction un nouveau mode d'accompagnement des futurs arbitres stagiaires en associant les arbitres classés D1 et D2 ainsi que certains observateurs pour les accompagner. Une particularité, les arbitres confirmés inviteront les stagiaires à venir les voir arbitrer lors de rencontres prévus en décembre 2019 et janvier 2020.

La commission constate que dix arbitres ont été convoqués pour diverses raisons par la CDA avec des décisions prises par pv distinct.

Douze convoqués en commission de discipline avec 10 présents ce qui est appréciable.

183 dossiers médicaux de District ont été traités par le responsable de la commission médicale le docteur Joël SIMON, que nous remercions pour son investissement.

Comme lors des précédentes saisons trois centres de formation des candidats à l'arbitrage cette saison à Grasse, stade de la Paoute (tous les lundis dès le 30/09/2019), au CAL (centre d'animation et loisirs tous les mardis dès le 1/10/2019) à Bon Voyage et la salle de presse du stade Charles Ehrmann à Nice (tous les mercredis dès le 2/10/2019). L'examen final est prévu pour chaque centre le lundi 2/12/2019.

A la date du 10/10/2019 46 dossiers de candidatures ont été déposés sur les trois centres.

Une nouveauté également avec la mise en place d'un stage en externat de candidats à l'arbitrage géré par l'IR2F d'Aix en Provence avec des formateurs locaux de la CDA.

Ce stage pourra se dérouler en collaboration avec l'OGC Nice, que nous remercions, sur quatre jours (21/22 et 28/29 décembre 2019) au stade de la Plaine (théorie et terrain) avec collation au centre de formation. L'examen final se déroulera le 10/01/2020 au District de la Côte d'Azur.

Absences : Très peu d'absences d'arbitres sont à déplorer.

Le président nous informe des mises à jour effectuées sur « MY FFF » dans la rubrique documents qui concernent :

Le règlement intérieur de la CDA, les indemnités d'arbitrage, la composition de la CDA et de son bureau, et le code de déontologie.

Rétrospective :

- 6/09/2019 Plénière Ligue CRA pour C. COLOMBO et G. ERMANI ;
- 7/09/2019 Tests physiques (TAISA et COOPER) en présence de 136 arbitres de District (14 échecs = 10,3%);
- 7/09/2019 test théorique au District l'après-midi en présence de 100 arbitres ;
- 9/09/2019 au 18/09/2019 cours District de toutes les catégories d'arbitres (D1-D2-D3-D4-D5-Assistants-Stagiaires-JAD-Futsal et observateurs ;
- 21/09/2019 tests physiques de rattrapage, 41 présents dont 37 réussites (78%) ;
  
- 23/09/2019 statut de l'arbitrage avec le constat de 40 arrêts et 20 licences non renouvelés à ce jour ! quatre clubs de District en infraction ;
  
- 07/10/2019 cours JAL avec 10 présents ;
  
- 12/10/2019 Festival U12 et U13 avec 40 arbitres et 10 accompagnateurs désignés bénévolement sur dix sites ;
  
- 18/10/2019 dans le cadre des journées de l'arbitrage Lorenzo GUILIANO (JAF) de notre District a donné le coup d'envoi de NICE / PSG ;
  
- 19/10/2019 Stage terrain au Méarelli avec 27 participants dont 24 stagiaires et 3 JAD ;
  
- 11 au 13/10/2019 stage élite à Antibes, Fort Carré du pôle FFF de notre Ligue ;
  
- 21 au 24/10/2019 stage JAL à Boulouris avec l'invitation de trois JAD de notre District.

Prochaines dates :

- 30/10/ 2019 : Troisième test physique de type TAISA à Nice ;
- 
- 8/11/2019 : Troisième test théorique des candidats à la Fédé de notre Ligue qui se déroulera au sein de notre District ;
  
- 2/12/2019 : examen théorique des candidats arbitres ;
  
- 7/12/2019 : entretien oral et test Cooper pour les candidats à la Lauvette (Nice Est).

### **3. DÉPARTEMENT CONTRÔLES**

Bilan des observations : 46 observations dont quatre examen pratique ; 13 parrainages. On notera les 24 observations chez les jeunes arbitres de district.

### **4. DÉPARTEMENT DÉSIGNATIONS**

Le Président félicite l'équipe avec une mention spéciale pour avoir assuré dans la difficulté les deux premiers tours de coupe de France et les premières désignations du mois de septembre 2019, considérant le nombre d'arbitres non désignables en ce début de saison pour diverses raisons.

Prenant en considération les désignations dans les nouvelles catégories U14 D1 et D2 ainsi qu'un U18 F des District 06 et 83, la commission décide de ne plus désigner d'arbitres dans la catégorie U12 niveau 2.

**Fin de séance: 22h00.**

Le Président de la CDA  
Gilles ERMANI

Le Secrétaire  
Julien NUCERA